

COMMENTAIRES

Comme prévu lors de la situation au 30/06/2008 ainsi qu'au bilan au 31/12/2007 la pérennisation de certains contrats de travail a entraîné un surcoût de charges de personnel et un résultat déficitaire.

L'accroissement des charges de personnel a été accentué par le changement de convention collective :

Il y a eu des augmentations de salaires significatives et les obligations en matière de cotisations de formation continue sont plus lourdes.

Le résultat bénéficiaire de l'année 2007 a été réinvesti dans des travaux de mise en sécurité des enfants ainsi dans le réaménagement intérieur de la crèche. Les sommes correspondantes n'ont donc plus été disponibles pour faire face à la majorations des charges de personnel.

La trésorerie s'est donc trouvée affaiblie à cause de l'accroissement des charges de personnel.

Les produits d'exploitation sont restés stables par rapport à l'année passée, ce qui a accru le déséquilibre dû à la surcharge salariale. Le fait d'avoir ouvert la structure au mois d'août n'a pas réussi à absorber cet effort sur cette année.

La crèche espère que les subventions qui lui sont accordées pourront être réévaluées.